

“

Pour un Futur
plus Vert



Sunref
Afrique de l'Ouest

Développé par



Avec la participation financière de



En partenariat avec



www.sunref.org



Conférence sur les Bâtiments et Quartiers éco-énergétiques en Côte d'Ivoire

Session 5 - Instruments financiers et de financement de l'efficacité énergétique des bâtiments publics : l'expérience ivoirienne en matière de financement

Dr M'Gbra N'Guessan
Coordinateur du Projet SUNREF

Abidjan, 18 – 19 septembre 2017



I. Mise en contexte

1.1 Introduction



- Le gouvernement ivoirien a annoncé, le vendredi 13 mai 2016, la mise en œuvre d'un programme d'économie d'énergie pour l'administration, les ménages et l'éclairage public.
 - Le Premier ministre ivoirien d'alors, M. Daniel Kablan Duncan, présentait les mesures arrêtées par le gouvernement suite à la décision du chef de l'Etat d'annuler les hausses tarifaires appliquées sur la facture d'électricité.
 - La Côte d'Ivoire, comme beaucoup de pays de la région ouest-africaine, fait face depuis des décennies, à une crise énergétique qui affecte l'économie et les populations.
 - Le pays est riche, à travers son histoire récente, de plusieurs initiatives de financement des projets et programmes d'EE dans les bâtiments publics.
 - Le but de cette présentation est de faire un tour d'horizon de ces initiatives et de montrer comment les leçons apprises du passé peuvent contribuer au succès du programme d'économie d'énergie pour l'administration, les ménages et les municipalités.
-

1.2 Problématique de l'EE dans les bâtiments publics



- **En Côte d'Ivoire, le secteur du bâtiment et du logement** est au cœur de la politique nationale en matière de développement, incluant l'amélioration des conditions de vie des populations et la lutte contre les changements climatiques.
 - **La stratégie nationale de développement (2015-2020)** du pays conjuguée à une forte croissance démographique conduirait à une augmentation sensible des émissions de GES si rien n'est fait pour promouvoir une économie sobre en carbone.
 - **Le financement des programmes d'EE dans les bâtiments publics a toujours été un moyen pour le gouvernement de donner l'exemple dans le cadre de la politique de maîtrise de l'énergie et de l'atténuation des émissions de GES.**
-

1.3 Axes d'intervention retenus



- ❑ **Axes d'intervention retenus par le Gouvernement depuis les années 80:**
 - **Suivre la consommation d'énergie des bâtiments publics** à travers la gestion de la facturation d'électricité des bâtiments et les investissements en EE (PNE / BEE / LBTP)
 - **Développer les 1^{ères} normes nationales** pour enrichir le code de la construction en Côte d'Ivoire (CODINORM)
 - **Réaliser des projets pilotes** pour démontrer les gains en efficacité énergétique dans les bâtiments publics (PNE / BEE)
 - **Promouvoir le confort thermique dans les bâtiments d'habitation** en s'appuyant sur les résultats de la recherche (LBTP / EECI / SICOGI)
-

1.4 Historique de l'EE dans les bâtiments publics



❑ 1983 : Année de grande sécheresse en Afrique de l'Ouest

- Les barrages hydro-électriques sont vides en Côte d'Ivoire
- Premier déficit dans la production énergétique du pays
- Les mesures de gestion rationnelle de l'énergie s'imposent au gouvernement



❑ 1983-87 : Programme REXCOOP du gouvernement français

- Plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest font partie de ce programme dont le Sénégal et la Côte d'Ivoire.
- Premiers financements de la France pour la recherche sur l'adaptation des bâtiments au climat par des chercheurs nationaux
- Le cadre institutionnel devient plus favorable pour la mise en place de codes de la construction intégrant de nouvelles exigences sur la maîtrise de l'énergie

1.4 historique (2)



- ❑ 1986 : La Côte d'Ivoire met en place un programme national de suivi des consommations d'électricité dans les bâtiments publics
 - Avec le soutien des ministères chargés de l'Energie et des Finances, le Gouvernement de Côte d'Ivoire met en œuvre, un programme ambitieux de maîtrise des dépenses d'électricité dans tous les bâtiments administratifs et dans les logements de fonction des autorités locales
 - Plus de 12 000 compteurs sont suivis par le Bureau des Economies d'Energie (BEE) en relation avec le LBTP d'Abidjan
 - Les économies atteignent rapidement 3 milliards FCFA / an pour un investissement récurant ne dépassant pas 300 millions FCFA
-

II. Rappel de quelques financements et projets visant la promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics en Côte d'Ivoire depuis 1983

2.1 La normalisation de l'EE dans les bâtiments



- ❑ **Les premières tentatives de normalisation pour la promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments portent sur :**
 - La fixation de la température de base pour la climatisation (NI-001) (CODINORM)
 - La fixation de la température de consigne dans les locaux climatisés (NI-002) (CODINORM)
 - La caractérisation des propriétés thermo-physiques des matériaux de construction (béton; maçonnerie de sable ciment, géo béton, bois, isolants thermiques, matériaux de couverture, etc.) (LBTP / Département de la Recherche Appliquée)
 - ❑ **En matière de projets pilotes :**
 - La compagnie ivoirienne d'électricité (EECI) réalise un bâtiment pilote pour le suivi des consommations d'électricité
 - Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) initie des projets pilotes de conception bioclimatique avec la SICOGI, Société de gestion immobilière dans le cadre d'une opération dénommée AGHIEN (1 école est transformée et des mesures en continue sont effectuées pour caractériser le confort thermique)
-

2.2 Projets EEB des partenaires internationaux



- ❑ **Le programme REXCOOP (1983-1987):** Financement du Gouvernement français en soutien à la promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments dans les pays tropicaux dont la Côte d'Ivoire à travers la recherche expérimentale.
 - ❑ **L'ONUDI et la Banque mondiale soutiennent la promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics (1990-1993):** La Côte d'Ivoire bénéficie de l'aide des partenaires au développement pour mettre en place le premier code du bâtiment éco-énergétique et un guide de conception bioclimatique pour le confort thermique dans les habitations.
 - ❑ **Le Projet PNUD/FEM/RAF92/G32 : Efficacité énergétique dans les bâtiments en Côte d'Ivoire et au Sénégal (1995-2000):** Financement: 3 millions de dollars E-U par le FEM avec co-financement des 2 pays hôtes. Les textes réglementaires sont développés pour promouvoir l'EE dans les bâtiments à usage de bureau mais ne seront pas promulgués.
 - ❑ **Développement des Entreprises de Services Eco-énergétiques (ESE) par la Banque mondiale et l'OIF/IEPF dans le cadre de financement FEM (2000-2005) – 1 million USD dont 400 000 USD pour le financement des projets**
-

2.3 Projets régionaux soutenus par l'UEMOA



□ Projets UEMOA de promotion de l'EE dans les bâtiments (2010-2017)

- Dans l'espace UEMOA, le soutien à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics date des années 2010; suite au développement de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD) adoptée par les chefs d'Etats et de Gouvernements en raison de la persistance de la crise énergétique des années 2000.
 - L'IREDD s'est traduite sur le terrain par la mise en place du Programme régional d'amélioration de l'efficacité énergétique (PREE) qui a permis de déployer un éventail de sous-programmes sans pour autant déboucher sur des instruments de financements précis de l'EE dans les bâtiments publics à l'échelle nationale.
 - Par la suite, l'UEMOA et l'ABREC ont déployé le Programme régional de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (PRODERE) dans les pays membres de l'UEMOA. Même constat: pas de mécanismes durables de financement des l'EE dans les bâtiments publics.
-

2.3 Projets régionaux de l'UEMOA (2)

- ❑ **Projet de code régional d'EE dans les bâtiments dans les pays de l'UEMOA (2013-2016) / Cofinancé par le REEEP**
 - Sous l'impulsion de la Commission de l'UEMOA, un programme régional est lancé avec un budget de 3 millions d'euros en vue de développer un code modèle pour la région de l'UEMOA (agence d'exécution: OIF/IFDD)
 - ❑ **Projet de normes d'étiquetage énergétique des appareils électroménagers dans les pays de l'UEMOA (2013-2016)**

Idem que précédemment. L'UEMOA met en place un programme régional de 3 – 5 millions d'euros pour stimuler l'adoption de normes de performance énergétiques par le biais de l'étiquetage des appareils électriques utilisés dans les habitations.
-

2.4 Projets soutenus par d'autres partenaires (2)

- ❑ 2014-2017: Ligne de crédit verte de l'AFD pour la promotion des investissements en efficacité énergétique et énergie renouvelable
 - 30 millions d'EUR de ligne de crédit bonifié SUNREF pour le financement des projets EE et EnR par le biais des banques partenaires de l'AFD
 - Une assistance technique en soutien à la ligne de crédit SUNREF de l'AFD
 - Une prime à l'investissement octroyée par l'Union Européenne
 - ❑ 2017-2020: Le programme ENERGOS II développé par le Ministère de l'énergie et financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11^{ème} FED.
 - ENERGOS II est constitué des 3 composantes :
 - Accès des populations rurales aux services électriques ;
 - Capacités de production par des énergies renouvelables ;
 - Réduire les consommations énergétiques de trois tours de la CITAD à Abidjan.
-

SUNREF : le label finance verte de l'AFD

SUNREF (*Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance*) accompagne la transition énergétique et environnementale des pays en développement en aidant les acteurs privés à concrétiser leurs projets et en encourageant les institutions financières locales à financer ces projets



SUNREF : une ligne de financement vert destinée aux entreprises et développée par l'AFD

SUNREF, le label finance verte de l'AFD

- En appui aux politiques publiques locales
- Un appui ciblé pour soutenir les investissements verts innovants

Une approche sur-mesure

- SUNREF est une offre sur mesure permettant aux entreprises l'acquisition d'équipements de meilleure qualité, des économies de coûts, et une meilleure compétitivité :
 - Prêts accordés par des banques partenaires locales
 - Primes à l'investissement
 - Assistance technique gratuite selon l'emplacement géographique du projet
 - SUNREF offre également à ses banques partenaires des conditions de partenariat privilégiées pour leur permettre de saisir les opportunités de la finance verte.
-

Types d'investissement appuyés par SUNREF

	Industrie	Services	Particuliers et professionnels	Agriculture
Maîtrise de l'énergie : efficacité énergétique et énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité énergétique des process industriels ■ Développement des énergies renouvelables (producteurs d'énergie indépendants, valorisation de la biomasse par l'agro-industrie, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité énergétique des bâtiments ■ Énergies renouvelables de petite échelle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Habitat à haute performance énergétique ■ Chauffe-eau solaires, bio-digesteurs. Solaire Photovoltaïque ■ Électroménager classe A+ : climatisation, réfrigérateur, lave-linge... 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méthanisation des déchets agricoles ■ Accès à l'énergie : systèmes d'énergie solaire photovoltaïque pour l'irrigation
Performance environnementale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction des émissions de polluants et mise en conformité environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de la certification environnementale des services (tourisme...) ■ Recyclage et assainissement pour les collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Habitat à haute qualité environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conversion à l'agriculture raisonnée / biologique ■ Exploitation durable des forêts

SUNREF : conséquences et résultats



- Réduire les impacts négatifs sur l'environnement au niveau local et global, ainsi que la santé de la population en diversifiant le mix énergétique et en réduisant les émissions de CO₂
 - Démontrer comment le **secteur privé** peut **soutenir les politiques publiques** et contribuer à l'amélioration de ces dernières envers le secteur privé
 - Améliorer la **compétitivité** du secteur privé et renforcer ses compétences
 - Grâce à une **expérience pilote**, soutenir la structuration d'une **offre bancaire durable** autour de **l'économie verte**
 - Créer de **nouvelles opportunités d'emploi** au sein de l'économie verte
 - Grâce à SUNREF, création par les banques partenaires de crédits verts destinés aux particuliers pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et le confort (le cas de la SGBICI)
 - La démarche ESCO est soutenue par SUNREF, permettant des prestations au profit de la puissance publique est des ménages
-

III. Conclusion



- ❑ La Côte d'Ivoire fait toujours face à un déficit entre l'offre et la demande d'énergie
 - ❑ Le secteur du bâtiment est celui à travers lequel, la promotion de l'efficacité énergétique peut aider à résorber en partie ce déficit et à réduire les émissions de GES
 - ❑ Les initiatives passées ont permis de mettre en évidence plusieurs barrières liées au financement durable de l'EE dans les bâtiments publics
 - Absence d'une **Agence d'efficacité énergétique** à l'exemple de la Tunisie et du Maroc
 - Absence d'une **loi sur la maîtrise de l'énergie** (à rattacher au Code de l'électricité 2014)
 - **Absence d'un Fonds pour le maîtrise de l'Energie (FME)** et la promotion des bâtiments éconergétiques (à l'exemple du Fonds d'entretien routier FER)
 - **Faible capitalisation des acquis – éternel recommencement** (syndrome de Sisyphe)
 - **Faible valorisation du rôle du secteur privé** (l'approche ESE peine à se développer)
 - ❑ **En conclusion**, promouvoir l'EE dans les bâtiments publics en Côte d'Ivoire est possible, et ceci grâce aux connaissances accumulées depuis plusieurs décennies à travers la réalisation de projets divers soutenus par les institutions nationales, régionales, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds.
 - ❑ Les pistes de solutions les plus prometteuses sont liées aux stratégies pour éliminer les barrières susmentionnées.
-